Extract from InternetActu.net du 1 juin au 30 juin 2020

InternetActu.net

De la brutalité du monde : quand la technologie sert à rendre le pouvoir indestructible

Posted: 08 Jun 2020 10:00 PM PDT



La Découverte

Brutalisme (éditions La découverte, février 2020) d'Achille Mbembe est un livre-choc qui nous parle de demain en prolongeant les pires travers d'aujourd'hui. La thèse d'Achille Mbembe est simple : la brutalité qui s'est abattue depuis toujours sur les plus pauvres et les plus vulnérables... va demain s'abattre sur tous. Et le numérique est le moyen de pousser la brutalité du capital toujours plus avant. Cette brutalité qui nous tombe dessus consiste à transformer l'humanité en matière et en énergie, comme si l'extractivisme que nous imposons à la planète n'était pas suffisant. La brutalité est à la jonction de l'immatériel et de la corporalité, de l'humain et des matières. Nous sommes transformés en calcul, en neurones et en carbone par le biais de « nouvelles techniques politiques que sont la fracturation et la fissuration » qui renouvellent toutes deux les processus d'extraction des ressources, de l'énergie, des matières. Et ce forage qui atteint une intensité nouvelle requiert pour s'imposer une répression inégalée. Le droit est mis au service du nondroit. Il est utilisé pour démanteler toute résistance, pour transformer l'état de droit justement en état d'exception et en état d'urgence. À l'heure où nous y sommes plongés, ce propos résonne comme jamais.

Le livre d'Achille Mbembe est une alarme. Le brutalisme est le nom qu'Achille Mbembe donne à l'éviction des humains, à ce qu'il appelle, le « devenir-nègre d'une très grande portion d'humanité », « le devenir africain du monde ». Nous sommes tous appelés à rejoindre le sort de ceux que nous avons maltraités. Le pouvoir, lui, rêve d'être inépuisable, incalculable, inappropriable et indestructible : c'est-à-dire

InternetActu.net

<u>Auditer les algorithmes : de la difficulté de passer des principes aux applications concrètes</u>

Posted: 10 Jun 2020 10:00 PM PDT

Des chercheurs de Google AI (dont Andrew Smart, responsable de l'équité de l'apprentissage automatisé chez Google, Rebecca N. White et Timnit Gebru qui codirigent l'équipe chargée de l'éthique de l'IA chez Google, Margaret Mitchell et Ben Hutchinson chercheurs au groupe de recherche de Google sur l'intelligence des machines, et d'autres chercheurs de Google Research), et du Partenariat sur l'IA (Inioluwa Deborah Raji) ont créé un référentiel pour aider les entreprises et les ingénieurs à auditer les systèmes d'intelligence artificielle avant déploiement.

L'article de recherche intitulé « Combler l'écart de responsabilité de l'IA » (.pdf) vise à la fois à identifier les risques et à mesurer l'impact potentiel d'un système. Le document évalue plusieurs éléments : le cadrage, la cartographie, la collection d'objets, le test et la réflexion (en anglais SMACTR pour Scoping, Mapping, Artifact Collection, Testing, and Reflection). Cette méthode d'audit se présente sous la forme de plusieurs listes de contrôle, de cartes de modélisation et d'une analyse des modes de défaillance et de leurs effets... L'étape de cadrage consiste en une évaluation de l'impact social d'un système et à un examen éthique des cas d'utilisation. L'étape de cartographie vise à créer une carte des intervenants sur le système pour identifier les collaborateurs clés et les éventuels problèmes autour du système. L'étape de la collection consiste à créer une liste de contrôle de l'audit ainsi que des fiches de données ou de modèles pour documenter la manière dont le modèle a été construit ainsi que les hypothèses formulées. La phase de test évalue les performances en utilisant notamment les méthodes contradictoires pour créer un tableau d'analyse des risques selon leur probabilité et leur gravité. L'étape de réflexion vise à aider les équipes à évaluer les recommandations et créer un plan pour atténuer les risques.

InternetActu.net

Qui est responsable quand l'automatisation défaille ?

Posted: 18 Jun 2020 02:16 AM PDT

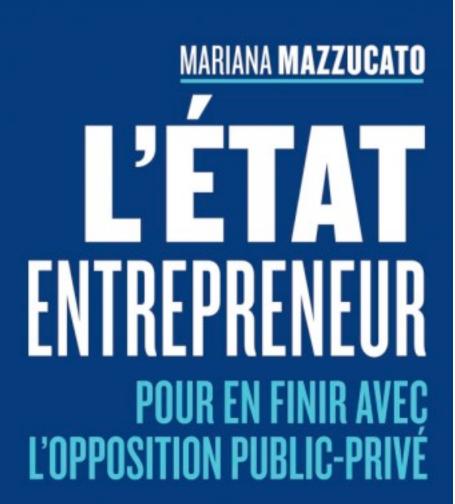
Dans le cas de la mort de Elaine Herzberg par une voiture autonome d'Uber en mars 2019 (cf. « De l'imbrication algorithmique »), pour l'instant, c'est la conductrice, celle qui était chargée de surveiller la bonne marche de la voiture, qui est poursuivie par la justice... Pas Uber, ni l'État d'Arizona qui ont permis que des essais soient réalisés, explique l'anthropologue Madeleine Clare Elish (@m_c_elish), chercheuse à Data & Society (@datasociety) et responsable du département AI on the ground, dans une excellente publication du Centre pour la gouvernance internationale de l'innovation (@cigionline). C'est « l'humain dans la boucle » plus que la surestimation de l'automatisation qui se retrouve sur le banc des accusés !

Dans l'aviation, c'est toujours le pilote qui est mis en cause plus que le pilotage automatique. La conception de la responsabilité juridique n'a pas suivi le rythme du progrès technologique : « alors que le contrôle du vol se déplace de plus en plus vers des systèmes automatisés, la responsabilité du vol reste concentrée sur la figure du pilote », explique la chercheuse qui a fait une analyse historique de la responsabilité des accidents dans le secteur de l'aviation. « Alors que les systèmes automatisés sont de plus en plus utilisés, les opérateurs humains les plus proches sont blâmés pour les accidents et les lacunes d'une technologie prétendue « infaillible » ». Le décalage, entre les attributions de responsabilité et la manière dont le contrôle du système est réparti dans un système complexe entre de multiples acteurs, est patent, assène la chercheuse (l'anthropologue Stefana Broadbent dressait déjà le même constat en 2010 quand elle analysait un accident de

InternetActu.net

Pourquoi la technologie ne nous a pas sauvé de la pandémie ?

Posted: 22 Jun 2020 10:00 PM PDT





« UNE SUPERSTAR DE L'ÉCONOMIE » THE TIMES

fayard

À l'époque de

l'intelligence artificielle et des voitures autonomes, notre réponse la plus efficace à une pandémie a été des mesures de quarantaines de masse et des techniques de santé publique datant du Moyen-Âge, s'énerve le journaliste David Rotman (@davidrotman) pour la Technology Review (@techreview). « La technologie nous a laissé tombée dans son rôle le plus important : nous maintenir en vie et en bonne santé ». Les tests standards ont utilisé une technique chimique vieille de 30 ans, très couramment utilisée, et pourtant, nombre de pays ont peiné à en produire en masse. Les écouvillons naso-pharyngés comme les échantillons pour les tests ou les réactifs chimiques pour les produire ent manqué. Le collecte et le

InternetActu.net

Qui est responsable quand l'automatisation défaille?

Posted: 18 Jun 2020 02:16 AM PDT

Dans le cas de la mort de Elaine Herzberg par une voiture autonome d'Uber en mars 2019 (cf. « De l'imbrication algorithmique »), pour l'instant, c'est la conductrice, celle qui était chargée de surveiller la bonne marche de la voiture, qui est poursuivie par la justice... Pas Uber, ni l'État d'Arizona qui ont permis que des essais soient réalisés, explique l'anthropologue Madeleine Clare Elish (@m c elish), chercheuse à Data & Society (@datasociety) et responsable du département AI on the ground, dans une excellente publication du Centre pour la gouvernance internationale de l'innovation (@cigionline). C'est « l'humain dans la boucle » plus que la surestimation de l'automatisation qui se retrouve sur le banc des accusés! Dans l'aviation, c'est toujours le pilote qui est mis en cause plus que le pilotage automatique. La conception de la responsabilité juridique n'a pas suivi le rythme du progrès technologique : « alors que le contrôle du vol se déplace de plus en plus vers des systèmes automatisés, la responsabilité du vol reste concentrée sur la figure du pilote », explique la chercheuse qui a fait une analyse historique de la responsabilité des accidents dans le secteur de l'aviation. « Alors que les systèmes automatisés sont de plus en plus utilisés, les opérateurs humains les plus proches sont blâmés pour les accidents et les lacunes d'une technologie prétendue « infaillible » ». Le décalage, entre les attributions de responsabilité et la manière dont le contrôle du système est réparti dans un système complexe entre de multiples acteurs, est patent, assène la chercheuse (l'anthropologue Stefana Broadbent **dressait déjà le même constat en 2010** quand elle analysait un accident de train en Californie).

La « zone de déformation morale »

Ce décalage de responsabilité, Madeleine Clare Elish l'appelle la « **zone de déformation morale** ». « Tout comme la zone de déformation d'une voiture est conçue pour absorber la force de l'impact

InternetActu.net

<u>Démanteler les infrastructures de surveillance et de discrimination massives ?</u>

Posted: 28 Jun 2020 10:00 PM PDT

Si les annonces de moratoires dans le domaine de la reconnaissance faciale semblent soulager un certain nombre de ses opposants, il ne fait aucun doute que ces réponses des grandes entreprises de la technologie demeurent manifestement des décisions commerciales calculées et limitées qui répondent avec plus ou moins de sincérité à la pression publique du moment et aux très fortes mobilisations contre le racisme et les violences policières qui secouent les États-Unis depuis la mort de George Floyd le 25 mai 2020. Comme s'en émeut la Quadrature du Net (@laquadrature), ces décisions ne cherchent qu'à temporiser un moment difficile pour les entreprises, face à une pression publique devenue explosive, à l'heure où les Américains se soulèvent massivement contre le racisme. « Les grandes entreprises de la sécurité ne sont pas des défenseuses des libertés ou encore des contre-pouvoirs antiracistes. Elles ont peur d'être aujourd'hui associées dans la dénonciation des abus de la police et de son racisme structurel. » Les grandes entreprises du numérique ont déjà été épinglés pour les biais racistes et sexistes de nombre de leurs outils, notamment pour les plus évidents d'entre, ceux qui relèvent de la reconnaissance faciale. En annonçant mettre en pause l'utilisation de certains de leurs outils, ces entreprises tentent de redorer leur image alors qu'elles n'ont cessé, ces dernières années, de convaincre les autorités de se servir de leurs outils pour faire régner l'ordre. En acceptant de faire de la reconnaissance faciale un épouvantail, les Gafams n'en continuent pas moins de proposer des outils de surveillance et d'aide à la prise de décision toujours plus invasifs... et profondément discriminatoires.

La surveillance contribue-t-elle au bien-être humain ?

L'éditorialiste et chercheur au **laboratoire de recherche des technologies émergentes** de l'université Monash, **Jathan Sadowski** (**@jathansadowski**), dresse le même constat dans **une tribune pour** *OneZero*. Pour l'auteur de **Too** *Smart*, un livre récent particulièrement critique des technologies, ces timides renoncements sont loin de « *démanteler la machine de guerre urbaine* » que ces entreprises mettent en place. Caméras omniprésentes, algorithmes prédictifs, systèmes